

# Pourquoi les paysans ? Interrogations sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois

Rodolphe De Koninck

Volume 28, numéro 73-74, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021659ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021659ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

De Koninck, R. (1984). Pourquoi les paysans ? Interrogations sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74), 261-274. <https://doi.org/10.7202/021659ar>

# POURQUOI LES PAYSANS ? INTERROGATIONS SUR LA TERRITORIALITÉ DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET NOTES SUR LE CAS QUÉBÉCOIS

*par*

**Rodolphe DE KONINCK**

*Département de géographie  
Université Laval, Québec, G1K 7P4*

\*  
\*       \*  
\*

*Et l'on pouvait ajouter, en faveur de la petite propriété... elle produisait proportionnellement davantage, et de qualité meilleure, le propriétaire donnant tout son effort.*

*Il était de plus en plus étroitement le prisonnier de sa terre : le travail accumulé, le capital engagé l'enfermaient chaque jour davantage, sans autre issue possible désormais que d'en sortir par un désastre.*

Émile ZOLA, *La terre*, 1887

## LES INTERROGATIONS ET LE PROBLÈME <sup>1</sup>

Pourquoi les paysans ? Pourquoi l'agriculture familiale, qu'elle soit de subsistance ou marchande, demeure-t-elle si répandue à travers le monde ? Pourquoi les succès ou les insuccès de la petite production, marchande ou pas, font-ils, à travers l'histoire, la stabilité ou l'instabilité, voire la fortune ou l'infortune d'un si grand nombre de sociétés et même d'États ? Pourquoi les paysans font-ils ou défont-ils autant sinon plus de régimes que les prolétaires ? Certes, il y a le nombre des petits paysans qui peut contribuer à expliquer l'importance de leur poids économique et politique. La question se ramènerait-elle seulement à cela, leur nombre — même si l'on sait fort bien que la relation nombre et poids n'est pas universelle — encore faudrait-il s'interroger sur les raisons de l'apparent anachronisme de la survivance de l'agriculture familiale, petite et grande, dans les pays industriels. Pourquoi cette agriculture familiale, dont l'échelle d'opération peut être gigantesque, s'avère-t-elle généralement plus efficace, du moins en termes de rendements à l'unité de surface, que la grande

agriculture capitaliste, gérée telle une entreprise industrielle et dont un prototype se retrouve, paradoxalement diront les uns, comme il se doit diront les autres, en Union Soviétique<sup>2</sup> ? Pourquoi les affirmations tant historiques que contemporaines, quant au caractère révolu des paysans, voire à leur fin, sont-elles contredites par la réalité qu'elle soit française, polonaise, soviétique, chinoise, ou tiers-mondiste ? Pourquoi la grande transition, la dissolution se heurtent-elles à la persistance ? Faut-il chercher l'explication de la durée des paysans ailleurs que dans la flexibilité de l'entreprise familiale, ailleurs que dans l'efficacité d'un « mode de production » appuyé sur un mode de vie ? Y a-t-il des traits communs et fondamentaux aux paysanneries à travers le temps et l'espace ? Ou bien doit-on simplement considérer que toutes ces questions — que nombre de chercheurs ont posées et posent encore, ne serait-ce qu'implicitement lorsqu'ils choisissent comme objet d'étude l'agriculture familiale, les paysans et la paysannerie — sont superflues, voire fausses ?

Pourtant, la question paysanne, la question de la durée des paysans, a été au cœur d'un grand nombre d'œuvres majeures dont plusieurs ont influencé l'action politique. Les principaux penseurs révolutionnaires de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'y attaquèrent à plusieurs reprises : ce fut évidemment le cas d'Engels (1850 et 1894), Marx (1850, 1867, 1881)<sup>3</sup>, Kautzky (1900) et Lénine (1899)<sup>4</sup> dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ont accordé à la paysannerie une attention déterminante (Mitrany, 1961). Dans ce contexte, les contributions des auteurs russes demeurent capitales. La « question paysanne » dans l'histoire russe a fait et continue de faire l'objet d'études approfondies : elles en valent la peine car la paysannerie russe occupe une place majeure dans l'histoire de l'agriculture. C'est précisément chez les Russes que l'on trouve les plus grands auteurs dits populistes, dont le principal est sans nul doute Chayanov (1915). Le débat concernant la paysannerie russe et, entre autres, les interprétations contradictoires, dites léniniste et chayanovienne, est d'une importance telle que le *Journal of Peasant Studies*, sans doute le meilleur périodique consacré aux études paysannes, lui consacre régulièrement une place.

Un autre grand débat est celui qui oppose l'analyse de Porchnev (1948) à celle de Mousnier (1967), concernant ce que ce dernier a appelé les « fureurs paysannes » du XVII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, l'histoire des paysanneries européennes, et en particulier l'anglaise et la française, fait l'objet d'interprétations sans cesse revues et corrigées. On ne saurait résumer ici cette imposante littérature<sup>5</sup>. Rappelons seulement combien l'importance objective de la paysannerie française à l'échelle tant historique que contemporaine suscite des analyses riches, fouillées et imaginatives dont témoignent un ouvrage de LeRoy Ladurie (1969) et cette somme qu'est *l'Histoire de la France rurale*, publiée en quatre volumes sous la direction de Duby et Wallon (1975 et 1976).

La spécificité de la paysannerie chinoise, qui compte, avec la russe et la française, parmi les plus marquantes de l'histoire de l'agriculture, a également fait l'objet d'études aux résultats contradictoires. Pensons aux œuvres de Mao Tsé Tung (1927), J.L. Buck (1930), Gourou (1940) et Fei Hsiao Tung (1939) : révolutionnaire, écrasée, fataliste, subtile, besogneuse, puissante, éternelle, toutes ces épithètes ont été utilisées à l'endroit de la paysannerie chinoise.

Bien des œuvres, soit de synthèse, telles celles de Wolf (1960) et surtout de Moore (1966), soit spécifique à une paysannerie nationale, telle celle de Smith (1959) sur la japonaise, contribuent au stock des interprétations. La question paysanne s'est posée et se pose encore. En France, les interrogations et prédictions sur le statut et l'avenir des paysans foisonnent. Avec entre autres Mendras (1967), Tavernier et alii (1972), Mollard (1977), Faure (1979), Dumont et de Ravignan (1977), Frémont (1981), non

seulement, cherche-t-on à rester au fil des bouleversements contemporains mais l'interprétation du passé fait l'objet de sérieuses remises en question. C'est aussi le cas des œuvres remarquables de Linhart (1976) sur les politiques de Lénine à l'endroit des paysans en URSS et surtout de Szurek (1982) qui vient de fournir une solide analyse de la question paysanne en Pologne, laquelle analyse bat en brèche toute la thèse léniniste.

Si l'étude des paysanneries des pays aujourd'hui industrialisés demeure importante et est quelquefois associée à celle des paysanneries du Tiers-Monde, ces dernières, pour des raisons évidentes, font aussi l'objet d'une foule d'études et en particulier de quelques synthèses particulièrement intéressantes, dont celles de Dumont (1972), Scott (1976), Lipton (1977), Popkin (1979), Pearse (1980) et Belloncle (1982). Bien sûr, on « réinterprète » encore, et à juste titre, la paysannerie chinoise (Marchisio, 1982).

Dans cette immense littérature, on trouve des interprétations de la spécificité et de la persistance de l'agriculture familiale comme unité de production, et de la paysannerie comme groupe social original. Quoique nombreuses, diverses et même divergentes, elles ont en commun d'être à caractère fondamentalement sociologique. Nonobstant l'intérêt et la validité de cette communauté d'interprétation, dont nous avons d'ailleurs l'intention de tenter la synthèse dans des travaux ultérieurs, elle contribue souvent à camoufler un attribut spécifique au paysan comme producteur et à la paysannerie comme groupe social, à savoir la territorialité.

## LE PROBLÈME DE LA TERRITORIALITÉ DE L'AGRICULTURE<sup>6</sup>

La territorialité est beaucoup plus qu'un simple lien avec l'espace. S'agissant d'agriculture paysanne, la territorialité, qui « s'inscrit dans le cadre de la production, de l'échange et de la consommation des choses » (Raffestin, 1980, p. 146) y atteint une forme particulièrement poussée. À cet égard, il n'est sans doute pas nécessaire d'illustrer à quel point une terre agricole est non seulement un lieu de travail mais aussi un *produit* du travail ; une valeur d'usage, une valeur symbolique, mais aussi, de plus en plus, une valeur d'échange.

De toutes les grandes catégories d'activité humaine (arts, artisanat, industrie, commerce), l'agriculture est la plus territorialisée, la plus difficile à fractionner et donc à exproprier. À l'opposé, la production industrielle peut être assurée depuis longtemps dans des conditions où les moyens de production sont totalement expropriés et hors du contrôle du travailleur, de l'exécutant. D'ailleurs, l'histoire à succès du capitalisme n'a-t-elle pas combiné une aliénation presque totale du travail avec un accroissement phénoménal de sa productivité ? Dans le cas de l'agriculture, cette corrélation entre aliénation du travail et croissance de productivité est loin d'être évidente. En fait, elle est même négative lorsqu'on considère la productivité du travail par unité de surface : plus le travail agricole est aliéné, i.e. plus le producteur agricole perd le contrôle de ses moyens de production, plus s'abaisse le rendement moyen du sol. Dans certains cas, comme ceux des agricultures collectivisées des pays dits socialistes, là où l'aliénation du travail agricole est réalisée à très grande échelle, la productivité du travail et le rendement de la terre sont particulièrement faibles (Rittersporn, 1982, p. 20 et *Le Monde diplomatique*, 1982).

Qu'est-ce qui distingue au fond le travail agricole du travail industriel ? Il y a bien sûr la nature même du cadre du travail et du produit qui, dans l'agriculture, sont

vivants et où, en conséquence, le contrôle exercé par l'homme ne saurait être aussi total. Mais il y a aussi, en relation avec cette caractéristique « vitale », une autre caractéristique fondamentale, celle qui veut que l'agriculture s'exerce surtout dans un espace et non dans un lieu : le travail agricole a une dimension de plus que le travail industriel. Le procès de travail agricole est donc plus difficile à contrôler de l'extérieur ; il est plus difficile d'aliéner le travail agricole, d'y séparer l'énergie de l'information qui la guide. Enfin, alors que le produit industriel peut être exproprié en totalité, celui de l'agriculture, au moins celle qui s'exerce sur une étendue de terre, est plus difficilement évacuable en totalité, car il en reste toujours des traces dans le territoire. Bref, le travail agricole donne lieu à une accumulation qui se réalise en partie dans le sol : le territoire agricole, plus que tout autre, « est une production à partir de l'espace » (Raffestin, 1980, p. 130). Il importe de rappeler que cette territorialisation de l'espace par le producteur agricole — correspondant en quelque sorte à ce que l'analyse marxienne qualifie de rente différentielle II — n'est pas que matérielle. Elle a teneur de symbole et à ce titre, elle est généralement trop vite évacuée du débat sur la question agraire (Nzeza, 1983).

Ce rapport particulier qui s'établit entre le producteur agricole, le paysan, et le territoire qui porte sa marque est au cœur de l'histoire de l'agriculture. Celle-ci mériterait d'être réécrite sous l'angle du « paradoxe territorial », car ce rapport caractérise l'agriculture paysanne et a généralement conditionné sa relation avec l'État. En effet, l'agriculture paysanne a été le fer de lance territorial de nombreux États. Ce fut le cas de ces défrichements et de ces villages neufs qui se multiplièrent à travers la France du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles, contribuant considérablement à l'extension du royaume de Louis IX dit saint Louis (Duby et Wallon, 1975a, pp. 426 sq). Ce fut le cas de l'expansion du territoire de la Russie des Tsars notamment aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. C'est celui du Brésil contemporain avec les fronts pionniers en Amazonie. C'est bien sûr le cas dans plusieurs pays du sud-est asiatique et en particulier en Malaysia (De Koninck, 1981a). N'est-ce pas aussi, dans un contexte plutôt inquiétant, le cas de l'établissement de colons israéliens dans les territoires occupés par Israël depuis 1967 ?

Lorsque les paysans ouvrent le territoire, le conquièrent en y accumulant du travail, c'est soit d'une façon autonome, soit sous la gouverne de l'État. Mais toujours, en dernière analyse, c'est ce dernier qui gère le territoire et finalement prend en charge l'agriculture à défaut de contrôler réellement le travail qui s'y accomplit. Cela a été et demeure vrai dans des États pré-capitalistes, capitalistes et socialistes, coloniaux et post-coloniaux. Car si les paysans parviennent toujours à ouvrir « du territoire », ils ne parviennent que rarement à en conserver la gestion — surtout, semble-t-il, depuis l'apparition du pouvoir d'État — et cela pour une foule de raisons. Parmi celles-ci il y a sûrement le fait, maintes fois répété, que la paysannerie « s'épuise » à coloniser et qu'elle a tendance à amenuiser ses ressources, ses réserves, à un point tel qu'une intervention extérieure devient nécessaire. De plus et surtout, derrière la détermination des défricheurs, il y a l'État : la colonisation agricole permet d'une part de décongestionner les territoires surpeuplés, difficiles à gérer et d'autre part d'agrandir, carrément, le territoire de l'État. Ainsi se créent cette dépendance et cette relation paradoxale. La paysannerie s'accroche à un espace qui a d'abord une valeur d'usage ; mais ce rapport qui n'est donc pas qu'économique, mais bel et bien existentiel, ne semble pouvoir se maintenir hors de la paternité de l'État. En l'exerçant, celui-ci se donne raison d'être mais sans jamais pouvoir s'approprier totalement le territoire : pour l'État, la médiation paysanne est, plus souvent qu'à son tour, indispensable au contrôle territorial. Là aussi les exemples historiques et contemporains sont nombreux.

La paysannerie, qui surtout ne veut pas de l'État — elle n'en garde jamais le contrôle même dans le cas où elle ébranle ou renverse le pouvoir (Mousnier, 1967) — est le meilleur gardien du territoire, cet espace où son travail est accumulé. Sans elle, la gestion d'un tel territoire non seulement n'a plus cette raison d'être tout à fait exceptionnelle sur le plan politique — rares sont les États ne courtisant pas « leur » paysannerie ? — mais elle devient moins sûre.

Ceux qui gèrent l'agriculture chinoise ne sont-ils pas en train de connaître l'absolue nécessité de l'affectation territoriale du travail ? N'est-ce pas ce que suggère le nouveau « système de responsabilité » dans la production agricole chinoise, alors que le travail des individus se voit à nouveau affecté à des parcelles précises. (Johnson, 1982).

## L'HYPOTHÈSE ET L'OBJECTIF

L'intention du projet auquel se rattachent les remarques présentées ici n'est certes pas de fournir la réponse à toutes les questions posées au départ, ni de dissocier l'interprétation dite « sociologique » de l'interprétation dite « géographique », mais bien plutôt de mettre en valeur cette dernière. Car, en réalité, les deux demeurent liées : d'ailleurs plusieurs des auteurs mentionnés ont su souligner, chacun à sa façon, l'importance de la dimension territoriale. Engels (1850 et 1894), Porchnev (1948) et Gourou (1936 et 1940) comptent parmi les bons exemples. Il ne s'agit pas non plus de verser dans le ruralisme, dans la sublimation bucolique, dans l'éloge de la relation homme-nature, ou du « genre de vie » rural, encore moins dans le réductionnisme biologique à la Robert Ardrey ou à la Konrad Lorenz. L'hypothèse territoriale n'implique pas non plus une thèse de l'homogénéité paysanne, ni l'ignorance des importantes divisions qui existent au sein des paysanneries, encore moins des intenses luttes de classes dont elles peuvent être l'enveloppe.

Non, l'hypothèse territoriale est autre. Elle est centrée sur la notion de travail et repose sur une définition du territoire comme « espace dans lequel du travail est projeté », accumulé (Raffestin et Bresso, 1979). Elle découle de nos propres travaux sur la productivité des petits paysans (De Koninck, 1972, 1975, 1979a, 1981b et c, 1983a) et sur ce qu'ailleurs nous avons appelé les stratégies spatiales de l'État (De Koninck, 1981a). Elle n'évacue pas la question de la pauvreté, condition quasi-endémique des paysanneries pré-industrielles et de la quasi-totalité de celles qui travaillent aujourd'hui les terres du Tiers-Monde. Au contraire, elle en fait un problème central. C'est d'ailleurs dans le cadre d'analyses cherchant à expliquer la fréquence de la pauvreté des petits paysans (De Koninck, 1979b, Gibbons *et alii*, 1980) — dont l'extrême rationalité ne saurait être mise en doute (Popkin, 1979; Pearse, 1980; Belloncle, 1982) — que la territorialité est apparue comme un thème d'investigation privilégié<sup>7</sup>. Un thème qui désigne une liberté mais aussi un piège. Un piège qui n'est pas universel loin de là, car l'agriculture paysanne n'est pas *nécessairement* asservie, le paysan n'est pas *nécessairement* pauvre. Mais le lien au territoire, cet espace sur lequel est inscrit le travail, semble être partie prenante de l'agriculture paysanne, pour le meilleur et pour le pire.

L'hypothèse territoriale repose donc sur les propositions suivantes qui restent à approfondir et qui ne font ici que l'objet d'un énoncé.

1. La paysannerie joue souvent le rôle de fer de lance territorial de l'État et de garant de son territoire.

2. Il en découle une *contradiction* essentielle paysannerie-État autour de la question territoriale: l'État se sert des paysans et ceux-ci en viennent à s'appuyer sur lui mais ils ont un rapport au territoire fondamentalement différent.
3. Il y a une *nécessité* sociale, économique, politique et idéologique de la paysannerie pour l'État pré-capitaliste d'abord, pour l'État moderne et le capital ensuite.
4. Cette nécessité idéologique se traduit par le discours et le débat sur la liberté — ou son absence — du paysan, présents dans toutes les cultures.
5. La spécificité du travail agricole relève de son lien avec le territoire, i.e. de sa territorialité, laquelle est d'autant plus grande qu'elle résulte d'une agriculture paysanne. Ainsi, l'industrialisation de l'agriculture repose sur la négation de la territorialité.
6. Plus un travail est territorialisé, plus il donne lieu à la construction autonome d'un espace, moins il est aliéné. L'industrialisation de l'agriculture, en y ajoutant celle du territoire, accentue l'aliénation du travail et donc son contrôle.
7. La nature du couple individualisme-coopération dans l'agriculture paysanne est étroitement reliée à l'existence d'un autre couple, celui qui associe territorialité individuelle et territorialité collective.
8. Il en va de même pour l'autonomie par la servitude caractérisant cette agriculture paysanne qui demeure le dernier grand rempart du travail non aliéné. Mais un rempart qui peut devenir un piège, celui de la pauvreté.
9. La persistance sociale du travail paysan est indissociable de la persistance territoriale devant le capital comme devant d'État.

L'hypothèse globale est donc que l'analyse de ces propositions contribuera à la compréhension de la persistance paysanne telle qu'elle est illustrée à bien des échelles par toute une série d'appareils paradoxaux: surtravail et pauvreté; faible productivité du travail et forte productivité du territoire; individualisme et coopération; souplesse économique et rigidité politique; indépendance et soumission; jacqueries et compromissions; régionalisme et nationalisme.

#### NOTES CONCERNANT LE CAS QUÉBÉCOIS

L'une et l'autre des propositions énoncées ci-haut mériteraient d'être détaillées et surtout documentées, démontrées. C'est là, en effet, un objectif à long terme (voir note 1). L'intention ici se limite à évoquer fort brièvement l'intérêt de quelques-unes de ces propositions à l'endroit de l'agriculture québécoise, de son histoire et de son état actuel.

#### **Première proposition: le fer de lance territorial et le gardien du territoire**

Le rôle central qu'ont joué les colons, les défricheurs, bref ceux qui sont devenus les «habitants», dans l'établissement et la consolidation de ce qui allait devenir le territoire québécois, peut difficilement être mis en doute. Comme Harris l'a bien montré, la responsabilité d'établir, de territorialiser les seigneuries, ne reposait pas tant sur les seigneurs que sur leurs censitaires (1966, pp. 85-116).

Rien de bien original ici, les paysans ayant joué ce rôle de «faiseur de terre» un peu partout dans le monde et de tout temps<sup>8</sup>. Rien de bien original non plus dans le

rôle confié aux petits agriculteurs dans les mouvements pionniers du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'allait s'accélérer l'expansion territoriale hors du berceau riverain du Saint-Laurent. Mais ici, les modalités sont peut-être plus complexes, même si, comme ailleurs, la propension des paysans à s'aventurer, à ouvrir de nouveaux territoires (Pelzer, 1945; De Koninck, 1981a) a progressivement été canalisée, orchestrée vers ce que Morissonneau a appelé « l'expansion forcée » (1978, p. 49). Certes, il n'y a pas de doute que, dans le cas de l'Abitibi par exemple, l'expansion indique « beaucoup plus qu'une simple volonté d'ouvrir un nouveau territoire en vue d'une exploitation agricole » (Morissonneau et Asselin, 1980, p. 149). Cette expansion s'inscrit en effet dans une stratégie qui n'est pas que territoriale, qui n'est pas qu'agricole mais qui a toute l'ampleur d'une stratégie étatique, donc relevant de considérations également économiques et sociales. Lorsque l'État et les classes sociales qui l'animent encouragent les mouvements pionniers agricoles, c'est rarement dans le seul but d'accroître la production ou de solutionner le « problème paysan ». C'est aussi, et quelquefois surtout, pour redistribuer socialement et spatialement les cartes du pouvoir de l'État, bref pour consolider celui-ci. Il n'y a donc pas nécessairement contradiction entre une stratégie territoriale et une stratégie agricole. Au contraire, le succès de la première peut souvent reposer, en bonne partie, sur sa capacité à intégrer la seconde. Car alors, la paysannerie nouvellement établie devient redevable à l'État, et garante du territoire au nom de l'État. En effet, celui-ci confie la gestion de la terre à ceux qui l'on « faite » et qui l'occupent, mais dans des conditions de dépendance, et, dans certains cas, des conditions d'indigence telles que le recours au « parrain » devient indispensable. N'est-ce pas ce dont il faut tenir compte dans la recherche d'une explication des conditions de non-intégration (*ibid.*, p. 149) et de dépendance de « territoires » tel l'Abitibi ? Il s'agirait de ce que nous appelons l'État-Parrain — certains parlent de l'État monopoliste, d'autres de l'État-Providence — qui, il ne faut pas l'oublier, a fait ses premières armes sur ce plan en « protégeant » les paysans, l'encadrement de ceux-ci étant aussi ancien que l'apparition de celui-là.

### **Deuxième proposition : la contradiction essentielle paysannerie-État**

Ce parrainage de l'État découle de ce que l'on doit considérer comme une ambiguïté, mieux encore une contradiction. Si la paysannerie conçoit le territoire comme sa raison d'être, de vivre, parce qu'elle l'a créé par son travail, l'État conçoit le territoire comme sa raison d'être, parce qu'il est l'espace de son pouvoir. D'où ces formidables compromissions — parsemées de fuites, de replis, de révoltes — de la paysannerie avec l'État. Cette collaboration fataliste des paysans avec l'État, que celui-ci ait une forme achevée ou pas, résulte, précisément, du piège dans lequel tombent les paysans lorsqu'ils ouvrent le territoire : ils s'endettent. L'étude de Séguin l'illustre avec minutie et éloquence alors que l'auteur montre comment l'ouverture de la paroisse d'Hébertville, au Lac-Saint-Jean, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, a conduit les colons à s'endetter pour un demi-siècle (Séguin, 1977, p. 252). La Société de colonisation impliquée dans l'affaire a pu éviter la « catastrophe financière... en faisant reporter sur les colons le poids des engagements financiers des actionnaires non colons » (*Idem*). Ayant établi le territoire au profit des bourgeoisies et de l'État, les colons en portent le poids et en payent le prix.

Ce piège de l'endettement de la paysannerie a des ramifications très larges et devrait nous amener à considérer la question de la rente foncière agricole. Contentons-nous ici de rappeler combien c'est souvent par le mécanisme des prix à l'amont et à l'aval de la production que les petits agriculteurs en viennent à être



enchaînés à une terre dont le prix de marché doit demeurer faible, sans quoi sa vocation agricole est remise en cause. Ce mécanisme fonctionne à plusieurs échelles et entraîne des situations où les intérêts de l'État et ceux des agriculteurs sont ouvertement contradictoires. Cela a été démontré dans le cas de l'île d'Orléans, là où la gérance d'un territoire considéré comme patrimoine a été confiée à des agriculteurs, mais dans des conditions qui nient l'exercice du type d'agriculture souhaité par l'État. Le compromis apparaît alors difficilement opérationnel (Dion et De Koninck, 1976). C'est également ainsi que bien des pratiques agricoles, inexplicables en termes de rationalité économique contemporaine, contribuent au maintien d'espaces ruraux dont la valeur de symbole pourra servir un jour. Les agriculteurs gardent le territoire.

Pour rendre cette garde possible, autant que faire se peut, l'État légifère, d'où les multiples législations territoriales dont le Québec est l'objet depuis quelques années.

### **Troisième et neuvième propositions : la nécessité et la persistance de la paysannerie et de son travail**

À l'échelle de l'histoire du Québec, cette nécessité apparaît sous bien des formes et à bien des échelles qui toutes mériteraient d'être analysées en profondeur. En guise d'incitation, on peut rappeler combien fréquente est l'affirmation des bases rurales des divers pouvoirs qui se sont exercés au Québec avant l'accentuation des grands changements au début des années soixante. On se limitera ici à illustrer combien, à l'aube des années quatre-vingt, l'intention demeure ferme de confier aux agriculteurs familiaux le travail et la garde du territoire. À cette fin, on citera in extenso un passage tiré du document intitulé *Nourrir le Québec*, publié en 1981 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (Les italiques sont ajoutés).

« Le développement de l'agriculture a donc reposé dans le passé sur le *dynamisme* de la ferme familiale et il devrait continuer à en être de même au cours de cette décennie. Différentes raisons militent en faveur du maintien et du développement de ce type d'unités de production.

Premièrement, l'exploitation familiale constitue l'armature des communautés rurales qui mettent en valeur les *ressources du territoire québécois*. En effet, le développement rural s'est effectué par des agriculteurs propriétaires de la terre sur laquelle ils travaillaient et l'organisation sociale s'est structurée autour d'eux. La disparition de ce type de producteurs agricoles le cas échéant ne serait pas sans affecter *l'équilibre* des communautés rurales.

Deuxièmement, l'agriculture familiale est *plus apte à maintenir la production pendant les périodes de conjoncture défavorable*. Les fermes familiales peuvent plus facilement s'ajuster aux fluctuations économiques en acceptant une rémunération moindre durant les périodes difficiles. Cette capacité d'adaptation permet d'assurer à la collectivité une plus grande *stabilité* dans les approvisionnements de produits agricoles.

Enfin, la ferme familiale permet une meilleure *protection de l'environnement*. La capacité de production étant répartie dans de nombreuses fermes de dimensions plus restreintes sur l'ensemble du territoire, il est plus facile de recycler les sous-produits de l'activité agricole car c'est souvent la concentration de la production qui rend plus difficile la protection de l'environnement.»

(Gouvernement du Québec, 1981, p. 194)

De telles déclarations sont chargées de sens. Quelle y est la part du discours ?<sup>9</sup> C'est difficile à dire, surtout dans un contexte où, semble-t-il, la situation de

dépendance dans laquelle œuvrent la majorité des entreprises agricoles familiales au Québec risque d'entraîner une diminution de plus en plus rapide des effectifs (Morisset, 1982 et 1983).

Quoi qu'il en soit, les déclarations reconnaissent clairement la nécessité de la présence et du travail des petits agriculteurs, tant pour l'État que pour le capital pour lequel les coûts, entre autres « territoriaux », sont souvent trop élevés. Parmi ceux-ci, que l'on confie aux petits producteurs, il y a bien sûr les coûts de la protection de l'environnement. On se doit aussi de rappeler à quel point une telle agriculture familiale, modèle « d'équilibre et de stabilité », repose en bonne partie sur le *travail* des femmes. Passé sous silence dans les documents officiels, ce rôle mérite d'être analysé de façon approfondie (Dion, 1983).

#### **Quatrième proposition : le discours et le débat sur la liberté des paysans**

Dans bien des littératures, le roman de la terre a été prolifique et a donné naissance à plusieurs œuvres d'envergure. C'est assurément le cas, pour ne citer que celles-là, des littératures française, russe, chinoise et malaise. Dans chacune, la dureté du travail du paysan a été soulignée, mais aussi, particulièrement dans la première, son degré de liberté, qu'il soit réel ou fictif <sup>10</sup>.

Comme l'a bien montré Servais-Maquoi (1974), la littérature québécoise a aussi été marquée par ces courants, mais d'une façon qui deviendra autonome et originale <sup>11</sup>. Et même si l'un des importants romans de la terre au Québec est l'œuvre d'un Français, et qu'à ce titre il traduit une filiation plutôt qu'une autonomie achevée, on ne peut éviter de le citer. Car, dans *Maria Chapdelaine*, Louis Hémon met en présence deux personnages qui représenteront en quelque sorte les deux pôles du discours ruraliste québécois : la liberté par le travail de la terre, la liberté par la « fuite » vers les chantiers. Il s'agit d'abord de Samuel Chapdelaine qui n'a cessé de « faire de la terre » en s'établissant à cinq reprises sur de nouvelles concessions ; puis de François Paradis, qui refuse en quelque sorte la servitude de la terre, pour lui préférer le parcours des bois et le travail dans les chantiers forestiers.

Il faudrait peut-être souligner ici que le statut de Chapdelaine, celui du colon, n'est pas nécessairement identique à celui du paysan, celui qui est rivé à une terre, celui qui est « habitant ». Ainsi, comme tendent à le montrer les travaux de C. Morissonneau, le colon québécois, tout paysan qu'il soit en puissance, serait souvent animé d'un désir permanent de partir, d'aller défricher ailleurs. Que ce désir soit illusoire ou pas, qu'il soit réalisé ou pas, il révélerait chez les ruraux québécois l'existence d'une mobilité propre à l'identité culturelle québécoise (Morissonneau, 1979). Ce colon qui n'est ni tout à fait un nomade, ni tout à fait un sédentaire, rêvant de devenir l'un, ne pouvant se résoudre à devenir l'autre, peut-il constituer une catégorie à part entière ? Le colon n'appartient-il pas plutôt à un état transitoire, outil d'une expansion territoriale plus ou moins concertée, mais qu'il ne saurait lui-même gérer ? Quoiqu'il en soit, il semble important de reconnaître dans certaines sociétés, au Québec ou ailleurs (De Koninck, 1983c), l'existence d'une stratification dynamique où, entre le nomade et l'habitant, il y a place pour une catégorie sociale moins mobile que l'une et certes moins fixée que l'autre. Toute la question consiste à savoir son importance relative et sa permanence. Chose certaine, dans l'œuvre d'Hémon, les trois catégories sont bel et bien représentées. Car, à côté de François Paradis, le nomade et de Samuel Chapdelaine, le colon instable, en mal de mobilité, il y a Eutrope Gagnon, le vrai terrien, le paysan ancré dans sa terre.

Tout comme Hémon qui fait débattre ses personnages de la liberté et de la servitude des paysans (1916, pp. 136-318), Félix-Antoine Savard (1937) opposera les vertus de la terre aux évasions vers les chantiers, écrivant alors, dans *Menaud maître-draveur*, des pages tout à fait admirables. Comme bien d'autres, avant et depuis, ces deux auteurs ont fait ressortir cette caractéristique de l'histoire rurale québécoise, à savoir le couple terre-forêt. Mais ils ont aussi tous les deux affirmé la terre comme garante de la race : François Paradis perd la vie en forêt et Menaud y perd l'esprit.

Ce qu'il importe de faire ressortir ici, c'est combien le discours de la terre, dite source de liberté, a été utilisé à des fins politiques au Québec, comme l'a bien montré Morissonneau (1978). Cependant, s'il est vrai de dire que «... le mythe ruraliste enfantât un mythe territorial» (*Ibid.*, p. 72), on doit ajouter que c'est bel et bien la capacité objective des paysans à ouvrir du territoire qui a contribué aux conditions d'agrandissement du territoire de l'État québécois et surtout aux conditions de sa gestion. Dans ce contexte, le rôle particulier joué par l'Église dans la conquête territoriale, celle du nord québécois notamment, répond à un schéma assez classique, bien souligné par R. Fossaert. « Maillant le territoire d'un État, une Église peut dire à tous toutes vérités sur toutes choses, dans la mesure où l'État lui reconnaît cette vocation » (1983, p. 153). Tant que la nécessité de la paysannerie subsistera, et cela semble assuré à moyen terme, l'État ne saura-t-il pas reconnaître, voire susciter de telles vocations ?

#### POURQUOI LES PAYSANS ?

Par delà les discours, par delà les projets politiques, il importe donc d'examiner les conditions historiques spécifiques qui ont prévalu à l'élaboration de la territorialité des agriculteurs du Québec. D'où l'importance d'appuyer sur une historiographie minutieuse, et donc d'étayer avec clarté, les thèses du « ruralisme agraire » et celle qui ne devrait pas lui être opposée mais bien plutôt articulée, la thèse du « ruralisme forestier ». D'où aussi l'intérêt de concepts, tel celui « d'aire domestique », élaboré récemment par Courville (1983). D'où enfin, nous semble-t-il, l'intérêt d'examiner le cas québécois, d'abord pour lui-même, certes, mais aussi à la lumière d'un éclairage plus large, celui des histoires de la territorialité des paysanneries.

Il y a *des* territorialités, *des* rapports à la terre, comme il y a *des* sociétés. Pas plus qu'il n'est question de réduire toutes les sociétés à la théorie d'une seule, à un schéma, il n'est question de réduire toutes les géographies, toutes les territorialités à une seule. Mais autant il est justifiable de *rechercher* une théorie de la société, autant l'est-il de *rechercher* une théorie du territoire. Et quelle meilleure façon de poursuivre cette recherche qu'à l'examen des spécialistes du territoire, les paysanneries ? Alors, peut-être saurons-nous mieux répondre à la question « pourquoi les paysans ? »

#### NOTES

<sup>1</sup> Le texte présenté ici fait état d'un problème de recherche extrêmement large auquel nous nous proposons de consacrer de longues recherches dont nous entendons établir les fondements d'une façon plus élaborée pendant l'année universitaire 1983-84, grâce à l'appui de l'université Laval et du Conseil des recherches en sciences humaines du Canada (bourse de travail libre). Il s'agit d'un projet qui découle de nos travaux antérieurs, d'où le fait qu'un certain nombre d'entre eux soient cités ici. Notre intention est d'examiner, à un « extrême », le cas de la paysannerie française, sans doute le mieux documenté de tous et au sujet duquel le débat actuel est

particulièrement fécond; à l'autre « extrême », celui des paysanneries du monde malais auprès desquelles nous poursuivons des recherches depuis plus de quinze ans. Il est bien évident que nous employons ici le terme de paysan dans son sens de plus large, celui de petit producteur agricole familial, tel qu'il est utilisé dans les débats sur la question paysanne. Une version préliminaire de ce texte a fait l'objet d'une présentation au Congrès de l'ACFAS, à Trois-Rivières le 25 mai 1983.

<sup>2</sup> On pourrait ajouter, bien sûr, que la grande agriculture capitaliste, celle qui repose essentiellement sur du travail salarié, est bien représentée aux États-Unis et même au Canada et ailleurs dans les pays à économie de marché. Cependant, cette agriculture dite industrielle repose encore souvent, malgré ses dimensions parfois imposantes, sur des rapports de production au moins partiellement pré-capitalistes et continue à s'articuler, là aussi au moins partiellement, à des formes d'agriculture dite de « petite production marchande ». Dire que l'agriculture américaine est sans paysans est prématuré, tout comme il est difficile d'isoler l'agriculture américaine de l'économie américaine, qui, elle, est mondialisée. Quoi qu'il en soit, le « cas américain » est évidemment très important et mérite d'être examiné dans toute sa profondeur historique, ce qui ne saurait être réalisé ici.

<sup>3</sup> Marx a écrit *Les luttes de classe en France. 1848-1850* en 1850, même si la publication ne devait venir qu'en 1855.

<sup>4</sup> Plusieurs des textes importants de Lénine sur la paysannerie ont été rassemblés dans un recueil publié en 1978 par les Éditions du progrès, à Moscou, sous le titre de *L'Alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie*.

<sup>5</sup> Parmi les sources utiles, on remarquera Franklin (1969) de même que Parker et Jones (1975).

<sup>6</sup> Nous avons déjà présenté ces paragraphes sur la territorialité de l'agriculture paysanne dans le cadre d'une communication présentée à Thunder Bay en novembre 1982 (cf. sources citées, De Koninck, 1983c).

<sup>7</sup> La rationalité profonde des paysans, pourtant si évidente, est hélas souvent mise en doute par ceux qui les gouvernent, et doit donc être constamment réitérée. Cela a été fait par plusieurs, de Zola (1887) à Belloncle (1982), qui parle de « leur extrême lucidité » (p. 57), en passant par Lénine et Mao. Récemment, au sujet de paysanneries antillaises, Paquette (1982) a consigné des témoignages fort pertinents, sur ce thème comme sur ceux de la pauvreté et de la productivité décroissante qui peut en résulter.

<sup>8</sup> L'intention ici n'est pas de minimiser ni de banaliser ce rôle dont les modalités d'application méritent d'être analysées en profondeur.

<sup>9</sup> Sur le discours concernant l'agriculteur québécois, voir Nadeau, 1983; voir aussi du même auteur (1982) une proposition intéressante concernant l'évolution du statut de l'agriculteur québécois.

<sup>10</sup> Kérangueven (1977) a rassemblé dans un petit recueil fort intéressant de nombreux extraits et écrits classiques sur les paysans français.

<sup>11</sup> À cet égard, on lira avec intérêt un article de Rousseau et Laprise (1982) qui analysent le discours du sol dans une littérature « régionale ».

#### BIBLIOGRAPHIE

- BELLONCLE, Guy (1982) *La question paysanne en Afrique Noire*. Paris, Karthala, 110 p.
- BUCK, John Lossing (1930) *Chinese Farm Economy*. Chicago, University of Chicago Press, 476 p.
- CHAYANOV (1915) *The Theory of Peasant Economy*, edited and introduced by Daniel Thorner, Basile Kerblay and R.E.F. Smith, Homewood, Illinois, Irwin, 1966 edition.
- COURVILLE, Serge (1983) Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique. *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 37(3) : 417-429.
- DE KONINCK, Rodolphe (1972) Cultivateurs chinois de Singapour. Population, organisation et comportement socio-économique, *Travaux et documents de géographie tropicale*, n° 7, pp. 225-278.
- \_\_\_\_\_ (1975) *Farmers of a City State: The Chinese Smallholders of Singapore*. Montréal, Canadian Association of Anthropology, 125 p.
- \_\_\_\_\_ (1979a) Comment capturer le potentiel productif des petits paysans?, *Anthropologie et Sociétés*, 3(3) : 87-108.
- \_\_\_\_\_ (1979b) The Integration of the Peasantry. *Pacific Affairs*, 52(2) : 265-293.

- \_\_\_\_\_ (1981a) Enjeux et stratégies spatiales de l'État en Malaysia, *Hérodote*, 21 pp. 84-115.
- \_\_\_\_\_ (1981b) Of Rice, Men, Women and Machines, *Jurnal Ekonomi Malaysia*, nos 3-4, pp. 20-37.
- \_\_\_\_\_ (1981c) Travail, espace, pouvoir dans les rizières du Kedah, Malaysia, *Cahiers de Géographie du Québec*, 25(66) : 441-450.
- DE KONINCK, Rodolphe (1983a) Getting them to Work Profitably. How the Small Peasants Help the Large Ones, the State and Capital. *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, 15(2) : 32-41.
- \_\_\_\_\_ (1983b) Our Work, our Problems, your Solutions. Murmurings from the Muda Scheme, Malaysia. *Akademika*, 22, pp. 3-19.
- \_\_\_\_\_ (1983c) « Le paradoxe de la territorialité de l'agriculture paysanne. Interrogations sur le cas de la paysannerie malaise », communication présentée au colloque du Conseil canadien des études sur l'Asie du Sud-Est à Lakehead University, Thunder Bay, novembre 1982 (à paraître).
- DION, Suzanne (1983) *Les femmes dans l'agriculture au Québec*. Longueuil, Éditions La Terre de chez nous, 165 p.
- DION, M. et DE KONINCK, R. (1976) L'État et l'aménagement : Orléans, une île à vendre, *Cahiers de géographie du Québec*, 20(49) : 39-67.
- DUBY, Georges et WALLON, Armand (1975a) (Éds) *Histoire de la France rurale*, vol. 1, *Des origines à 1340*. Paris, Éditions du Seuil, 621 p.
- \_\_\_\_\_ (1975b) (Éds) *Histoire de la France rurale*, vol. 2, *de 1340 à 1789*. Paris, Éditions du Seuil, 621 p.
- \_\_\_\_\_ (1976a) (Éds) *Histoire de la France rurale*, vol. 3, *de 1789 à 1914*. Paris, Éditions du Seuil, 569 p.
- \_\_\_\_\_ (1976b) (Éds) *Histoire de la France rurale*, vol. 4, *de 1914 à nos jours*. Paris, Éditions du Seuil, 667 p.
- DUMONT, René (1972) *Paysanneries aux abois*. Paris, Éditions du Seuil, 254 p.
- DUMONT, R. et de RAVIGNAN, F. (1977) *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*. Paris, Éditions du Seuil, 180 p.
- ENGELS, Frederick (1850) « La guerre des paysans » in *La révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*. Paris, Éditions sociales, édition de 1960.
- \_\_\_\_\_ (1894) *La question paysanne en France et en Allemagne*. Paris, Éditions sociales, édition de 1956.
- FAURE, Claude (1979) *Agriculture et capitalisme*. Paris, Éditions Anthropos, 250 p.
- FEI HSIAO TUNG (1930) *Peasant Life in China*. London, G. Routledge and Sons, 300 p.
- FOSSAERT, Robert (1983) *La Société*, tome 6, *Les structures idéologiques*. Paris, Éditions du Seuil, 616 p.
- FRANKLIN, S.H. (1969) *The European Peasantry. The Final Phase*. London, Methuen, 256 p.
- FRÉMONT, Armand (1981) *Paysans de Normandie*. Paris, Flammarion, 293 p.
- GIBBONS, D., DE KONINCK, R. and HASAN Ibrahim (1980) *Agricultural Modernization, Poverty and Inequality*. Farnborough, Saxon House, 225 p.
- GOUROU, Pierre (1936) *Les paysans du delta Tonkinois*. Paris, Mouton, édition de 1966, 666 p.
- \_\_\_\_\_ (1940) *La terre et l'homme en Extrême-Orient*. Paris, Armand Colin.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1981) *Nourrir le Québec. Perspectives de développement du secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 261 p.
- HARRIS, R. Cole (1966) *The Seigneurial System in Early Canada*. Québec, Presses de l'université Laval, 247 p.
- HÉMON, Louis (1916) *Maria Chapdelaine*. Montréal, Fides, édition de 1980, 223 p.
- JOHNSON, Graham E. (1982) The Production Responsibility System in Chinese Agriculture: some examples from Guandong, *Pacific Affairs*, 55(3) : 430-451.
- KAUTZKY, Karl (1900) *La question agraire. Étude sur les tendances de l'agriculture moderne*. Paris, V. Giard et E. Brière (reproduit en fac-similé, Maspero, 1970).
- KERANGUEVEN, Yvan (1977) (Éds) *Les paysans*. Paris, Larousse, 176 p.
- LE MONDE DIPLOMATIQUE (1982) L'agriculture dans les pays de l'Est, série d'articles dans le numéro 339, juin 1982, pp. 20-23.
- LÉNINE, V. (1899) *Le développement du capitalisme en Russie*. Paris, Éditions sociales, édition de 1974, 631 p.
- \_\_\_\_\_ (1905-1923) *L'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie*. Moscou, Éditions du Progrès, recueil publié en 1978, 764 p.
- LEROY LADURIE, Emmanuel (1969) *Les paysans du Bas Languedoc*. Paris, Flammarion, 383 p.
- LINHART, Robert (1976) *Lénine, les paysans, Taylor*. Paris, Éditions du Seuil, 172 p.
- LIPTON, Michael (1977) *Why Poor People Stay Poor. A Study of Urban Bias in World Development*. London, Temple Smith, 467 p.

- MAO TSÉ TOUNG (1927) « Rapport sur l'enquête menée dans le Hounan à propos du mouvement paysan » in *Textes choisis de Mao Tsé TOUNG*. Pékin, Éditions en langues étrangères, édition de 1971, pp. 20-38.
- MARCHISIO, Hélène (1982) *La vie dans les campagnes chinoises*. Paris, Le Centurion, 237 p.
- MARX, Karl (1850) *Les luttes de classe en France (1848-1850)*. Paris, Éditions sociales, édition de 1974, 172 p.
- \_\_\_\_\_ (1867) *Le capital*, livre III. Paris, Éditions sociales, édition de 1976, 872 p.
- \_\_\_\_\_ (1881) « Lettre de Karl Marx à Vera Zassoulitch », in BELLONCLE (1982), pp. 87-110.
- MENDRAS, Henri (1967) *La fin des paysans*. Paris, SEDEIS.
- MOLLARD, Amédée (1977) *Paysans exploités*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 244 p.
- MOORE, Barrington (1966) *Social Origins of Dictatorship and Democracy. Lord and Peasant in the Making of the Modern World*. Boston, Beacon Press, 1967 édition, 559 p.
- MORISSET, Michel (1982) *Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XX<sup>e</sup> siècle ?* université de Paris VIII, thèse de doctorat d'État non publiée, 593 p.
- \_\_\_\_\_ (1983) « L'avenir de l'agriculture », in DION (1983), pp. 107-112.
- MORISSONNEAU, Christian (1978) *La terre promise: le mythe du nord québécois*. Montréal, Hurtubise, 212 p.
- \_\_\_\_\_ (1979) Mobilité et identité québécoise, *Cahiers de géographie du Québec*, 23(58): 29-38.
- MORISSONNEAU, C. et ASSELIN M. (1980) La colonisation du Québec: une décolonisation manquée, *Cahiers de Géographie du Québec*, 24(61): 145-156.
- MOUSNIER, Roland (1967) *Fureurs paysannes. Les paysans dans les révoltes du XVII<sup>e</sup> siècle. France, Russie, Chine*. Paris, Calmann Levy, 354 p.
- MITRANY, David (1961) *Marx against the Peasant. A Study in Social Dogmatism*. New York, Collier Books, 320 p.
- NADEAU, Jean (1982) « Sur l'évolution du statut de l'agriculteur québécois du Régime français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in NADEAU et DE KONINCK (1982), pp. 77-116.
- \_\_\_\_\_ (1983) L'agriculteur québécois: de l'allusion à l'illusion, *Cahiers de géographie du Québec*, 27(70): 117-121.
- NADEAU, J. et DE KONINCK, R. (1982) (Éds) *De l'analyse de la société à celle du territoire*. Notes et documents de recherche, n° 16, Département de géographie, université Laval, 200 p.
- NZEZA, Bilakila (1983) « Mythes et réalités du collectivisme agraire. Les Kongo du Bas-Zaïre », texte d'une communication présentée à l'université Laval, Québec, le 18 mai 1983, dans le cadre du congrès de l'Association Canadienne des Études Africaines.
- PAQUETTE, Romain (1982) *Désengagement paysan et sous-production alimentaire*. Montréal, Presses de l'université de Montréal, 212 p.
- PARKER, W.N. et JONES, Éric L. (1975) (Eds) *European Peasants and Their Markets*. Princeton, Princeton University Press, 366 p.
- PEARSE, Andrew (1980) *Seeds of Want, Seeds of Plenty. Social and Economic Implications of the Green Revolution*. Oxford, Clarendon Press, 262 p.
- PELZER, Karl (1945) *Pioneer Settlements in the Asiatic Tropics*. New York, American Geographical Society.
- POPKIN, Samuel L. (1979) *The Rational Peasant. The Political Economy of Rural Society in Vietnam*. Berkeley, University of California Press, 306 p.
- PORCHNEV, Boris (1948) *Les soulèvements populaires en France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Flammarion, édition de 1972, 442 p.
- RAFFESTIN, Claude (1980) *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Librairies techniques, 249 p.
- RAFFESTIN, Claude et BRESSO, Mercedes (1979) *Travail, espace, pouvoir*. Lausanne, l'Âge d'Homme, 166 p.
- RITTERSPORN, G.T. (1982) La grande faiblesse de la productivité soviétique, *Le Monde Diplomatique*, n° 339, juin 1982, pp. 20-21.
- ROUSSEAU, Guildo et LAPRISE, Jean (1982) Le discours du sol dans le roman mauricien de 1850 à 1890, *Cahiers de géographie du Québec*, 26(67): 121-137.
- SAVARD, Félix-Antoine (1937) *Menaud maître-draveur*. Montréal, Fides, édition de 1959, 133 p.
- SÉGUIN, Normand (1977) *La conquête du sol au XIX<sup>e</sup> siècle*. Sillery, Boréal Express, 295 p.
- SERVAIS-MAQUOI, Mireille (1974) *Le roman de la terre au Québec*. Québec, Presses de l'université Laval, 267 p.
- SCOTT, James C. (1976) *The Moral Economy of the Peasant. Rice and Subsistence in Southeast Asia*. New Haven, Yale University Press, 246 p.
- SMITH, R. (1959) *The Agrarian Origins of Modern Japan*. Stanford, Stanford University Press.

- SZUREK, Jean-Charles (1982) *Aux origines paysannes de la crise polonaise*. Le Paradou, Actes Sud, 179 p.
- TAVERNIER, Y., GERVAIS, M. et SERVOLIN, C. (1972) (Éds) *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*. Paris, Armand Colin, 651 p.
- WOLF, Eric (1960) *Peasants*. Englewood Cliffs, Prentice Hall, 116 p.
- ZOLA, Émile (1887) *La terre*. Paris, Garnier-Flammarion, édition de 1973, 509 p.